N O T I C E

d'installation et d'utilisation

BALNEO

1. LA BAIGNOIRE :

Nettoyez méticuleusement la baignoire. N'utilisez jamais de produits récurants ou abrasifs, ni de solvant, mais des savons liquides non corrosifs.
Mettez la baignoire en place, en veillant à ce qu'elle soit parfaitement de niveau, tant dans le sens de la longueur que dans celui de la largeur, au moyen des plots réglables fixés sur les pieds. NE PAS SCELLER LES PIEDS ANTI-VIBRATION.

2. INSTALLATION ELECTRIQUE :

L'installation électrique doit être réalisée par un électricien qualifié. Cette installation doit être conforme à la norme CEI 64-8 en vigueur à la date d'installation ou à la norme d'installation nationale en vigueur.

Prévoyez une alimentation électrique **indépendante** monophasée avec terre 230 Volts 50 Hertz, protégée par un fusible approprié de 16 A (cf. Norme NF en vigueur). L'arrivée du câble d'alimentation devra se faire en dessous de la baignoire (à travers le mur, le plancher…). Pour réaliser cette connexion, utilisez un **boîtier de dérivation étanche** (**IP55**). Prévoyez aussi un interrupteur différentiel ou un disjoncteur différentiel à courant différentiel résiduel (DDR) ayant un courant de déclenchement n'excédant pas 30 mA (ce dispositif doit être à **usage exclusif de la baignoire**), et de toute façon conforme aux exigences de la norme en vigueur à la date d'installation. Cette protection est à fournir par vos soins et doit être installée en dehors des volumes de protection.

Raccordez la borne équipotentielle de la baignoire au conducteur de liaison équipotentielle de votre salle de bain : mettez le fil dénudé de la liaison dans le trou repère A, serrez la vis de serrage repère B et serrez le contre écrou repère C.

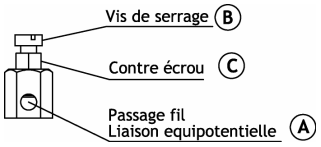

Selon le modèle de votre baignoire, vous n'avez pas de borne équipotentielle, vous devez raccorder le fil dénudé à la borne de terre de votre salle de bain.

Les appareils de classe I doivent être raccordés de façon permanente aux installations électriques fixes.
Les parties d'appareils comportant des composants électriques, à l'exception des dispositifs de commande à distance, doivent être placées ou fixées de façon telle qu'elles ne puissent pas tomber dans la baignoire.

Le câble d'alimentation externe de cet appareil ne peut pas être remplacé ; si le câble est endommagé, l'appareil sera détérioré.

Si la tuyauterie d'écoulement du vidage est en cuivre, raccordez celle-ci au conducteur de liaison équipotentielle de la salle de bain par l'intermédiaire d'un collier.

3. MISE EN ROUTE ET ESSAIS :

Avant l'installation définitive :

1. **La mise sous tension doit toujours se faire baignoire vide.**
2. Vérifiez que l'installation soit correctement alimentée en électricité (230 Volts).
3. Nettoyez parfaitement le dessous de la baignoire (pensez que la soufflerie ne doit pas aspirer de poussières, ni de corps étrangers).
4. Remplissez la baignoire d'eau froide.
5. Mettez en route le système Air et contrôlez le fonctionnement de chaque injecteur.(système mixte)
6. Mettez les systèmes Eau en marche et effectuez minutieusement un contrôle d'étanchéité avec le système en fonctionnement pendant 15 minutes minimum. L'étanchéité de cette baignoire a été contrôlée en atelier avant emballage. Malgré cela, des fuites éventuelles peuvent être causées par le transport. Cette **manipulation** est donc **impérative**.
7. Videz la baignoire.
8. Vous pouvez maintenant refermer l'habillage.

4. ACCESSIBILITE – HABILLAGE :

L'accessibilité à tous les éléments du système (Soufflerie, Pompe …) **est obligatoire** et doit être installée de façon fixe, démontable uniquement à l'aide d'un outil.
Nous conseillons pour cela, l'installation de tabliers ou d'une trappe de grande dimension permettant de créer cet **accès facile à toutes les parties du système**.

L'habillage de la baignoire doit permettre l'aspiration d'air nécessaire au bon fonctionnement du système. Pour les baignoires disposant de tabliers latéraux, le montage prévoit déjà un **espace de 1cm par rapport au sol**. En cas d'absence de tabliers, prévoir une entrée d'air possible sous la baignoire d'environ 10cm sur 10cm (minimum).

ATTENTION : les différentes prises d'air ne doivent en aucun cas se faire en extérieur (du bâtiment) ni par le vide sanitaire.

5. FINITION :

L'installation est pratiquement terminée. Il ne vous reste plus qu'à réaliser un joint au silicone, baignoire pleine, pour l'étanchéité entre la baignoire et les parois. Il devra avoir une largeur de l'ordre de 1 centimètre pour permettre une élasticité suffisante.

- Nettoyez au préalable les parties à jointer.
- Délimitez la dimension du joint en collant de part et d'autre une bande adhésive.
- Posez entre les bords extérieurs de la baignoire et le mur, un joint silicone de façon qu'en aucun cas les bords ne reposent directement sur les murs ou sur l'habillage et en appui sur une surface plane servant de support (fig. 1 ou 2).
- Lissez, dans les 5 à 10 minutes après la pose, à l'aide d'un doigt mouillé.
- Retirez immédiatement les bandes adhésives avant vulcanisation du silicone.
- Attendez une heure avant de faire de la poussière ou de mouiller.

❖ **Raccordez la vidange avec un tuyau souple** pour éviter la transmission des vibrations.

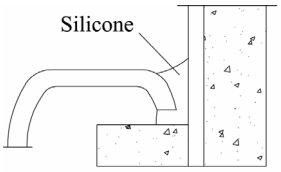

fig. 1

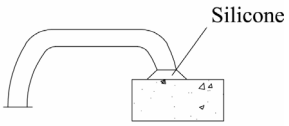

fig. 2

6. CONSEILS :

Le non respect des points "2. Installation électrique", " 3. Mise en route et essais " et " 4. Accessibilité - Habillage ", entraînera l'annulation de la garantie

- Il est recommandé d'installer un dispositif d'aspiration des buées dans la salle de bains.
- En aucun cas, il ne doit être fait des joints au ciment entre la gorge de la baignoire et le carrelage.
- Ces joints doivent être réalisés par l'installateur avec du silicone de qualité sanitaire.
- Lorsque la baignoire n'est pas utilisée, il est conseillé de couper l'alimentation électrique par l'interrupteur différentiel ou le disjoncteur différentiel.
- La mise sous tension doit toujours se faire baignoire vide.
- Le nettoyage à l'alcool est fortement déconseillé, car il peut réduire la durée de vie de votre baignoire.

7. NETTOYAGE DU BOUTON POUSSOIR :

En cas de non (ou mal) fonctionnement de votre bouton poussoir, suivez les instructions ci-dessous :

1. Enlever la collerette,
2. Retirer le bouton,
3. Enlever la membrane et vérifier qu'elle ne soit pas encrassée. Si c'est le cas, nettoyez-la,
4. Vérifier qu'il n'y ait pas d'eau au fond du bouton poussoir. Si c'est le cas, séchez-le,
5. Remettre la membrane, le bouton puis la collerette,
6. Appuyer plusieurs fois sur le bouton poussoir de manière à bien replacer la membrane.

G E N E R A L I T E S

CONSEIL D'UTILISATION ET MODE D'EMPLOI

Cette Notice est à remettre <u>IMPERATIVEMENT à L'UTILISATEUR.</u>

Dans le bain ...

- Les températures de l'eau de bain idéales pour l'utilisation sont :

  - **32°C** BAIN FRAIS : **TONIFIANT**
  - **37°C** TEMPERATURE DU CORPS : **CONFORT**
  - **39°C** BAIN CHAUD : **LENIFIANT**

- *En fonctionnement balnéo :*
  vous pouvez utiliser des sels de bain ou des huiles mais **<u>ATTENTION n'employer JAMAIS</u>** de produit moussant.

- *En fonctionnement classique :*
  vous pouvez utiliser bains moussants, gels douches, algues, …

<u>ENTRETIEN DE VOTRE BALNEO:</u>

- Après votre bain, mettez une dose de produit désinfectant non moussant dans l'eau restante (par exemple : 20 cl d'eau de javel) et remettez en route le système pendant environ 2 minutes.

- Videz ensuite la baignoire :

  <u>SYSTEME MIXTE :</u>
  La rincer et mettre en route la soufflerie pendant 2 minutes pour assécher les canalisations
  <u>SYSTEME EAU :</u>
  La rincer. La vidange des buses et de tout le système s'effectue gravitairement.

<u>N.B. :</u> *Le nettoyage de votre baignoire doit se faire avec un produit liquide non abrasif.*

M O D E D ' U T I L I S A T I O N

<u>MODE D'EMPLOI DU MASSAGE EAU:</u>

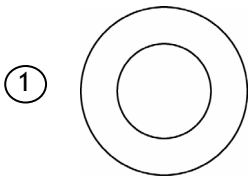

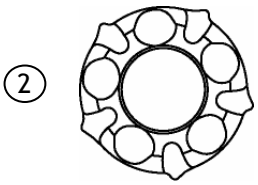

Selon votre modèle

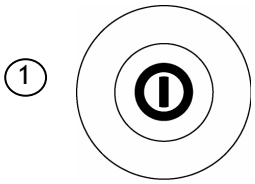

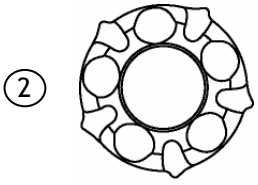

(1)

1ère impulsion : Mise en route du massage eau et du spot
(Pour les baignoires équipées d'un spot en option)
2ème impulsion : Arrêt du massage eau et du spot

L'arrêt peut être déclenché à tout moment.

(2)

Le variateur d'air, permet de régler la puissance des jets en sortie de buses grâce au procédé Venturi basé sur un apport d'air au circuit d'eau.
Si vous souhaitez un massage à pleine puissance, le variateur d'air doit être dévissé et inversement afin d'obtenir la puissance de massage désirée.

SYSTEME ANTI-ATTRACTION
Si la crépine est obturée (chevelure), la pompe se désamorce, tourne à vide le temps de libérer la grille, puis se réamorce automatiquement.

MODE D'EMPLOI DU MASSAGE MIXTE

(Différentes commandes selon modèle de baignoire) :

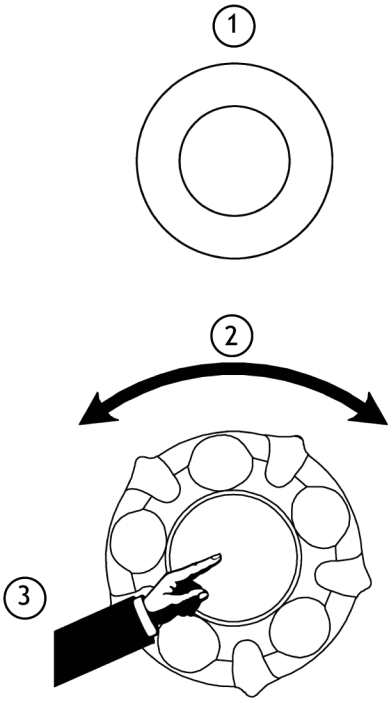

- **SYSTEME EAU**

1

1ère impulsion : Mise en route du massage eau et du spot
(Pour les baignoires équipées d'un spot en option)

2ème impulsion : Arrêt du massage eau et du spot

L'arrêt peut être déclenché à tout moment.

2

Le variateur d'air, permet de régler la puissance des jets en sortie de buses grâce au procédé Venturi basé sur un apport d'air au circuit d'eau.
Si vous souhaitez un massage à pleine puissance, le variateur d'air doit être dévissé et inversement afin d'obtenir la puissance de massage désirée.

- **SYSTEME AIR**

3

1ère impulsion : Mise en route du système
2ème impulsion : Arrêt du système

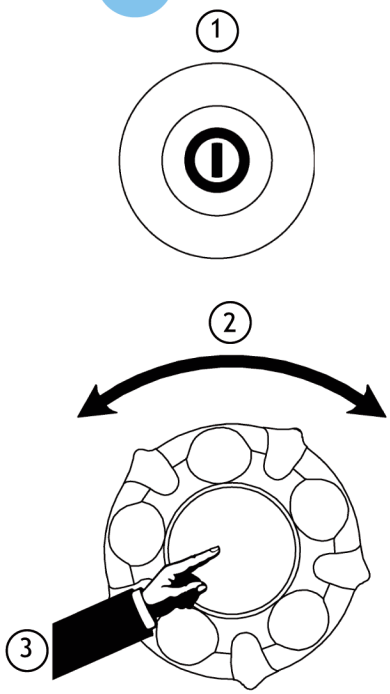

SYSTEME ANTI-ATTRACTION :
Si la crépine est obturée (chevelure), la pompe se désamorce, tourne à vide le temps de libérer la grille, puis se réamorce automatiquement.

GARANTIE

Cet appareil bénéficie d'une garantie de deux ans (pièces et main d'œuvre) à compter de la **date d'achat** du produit (ticket de caisse faisant foi).
Cette garantie est expressément limitée à la réparation ou au remplacement des pièces reconnues défectueuses sur la France Métropolitaine, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité pour une cause quelconque, notamment pour immobilisation de l'appareil, dégâts causés, etc. Les frais de déplacement, d'emballage, de transport aller-retour (les transports se font toujours aux risques et périls du client), de démontage et de remontage ou réinstallation sont toujours à la charge du client. La garantie ne couvre pas les dégâts ou détériorations provenant :

- d'une installation de l'appareil non conforme aux directives du constructeur,
- de démontages, réparations ou modifications par l'acheteur ou un tiers autre que les installateurs agréés par le constructeur,
- de chocs, erreur de tension, erreur de branchement,
- d'utilisation, non conforme et déconseillée.
- de surtension dues au secteur et orages.

La garantie prend effet à compter de la date d'acquisition portée sur la **facture d'achat**.
Cette facture sera exigée pour toute mise en jeu de la garantie, ainsi que la fiche et le bon de garantie.

TSE
8, rue d'Aboukir
75002 Paris

Assistance technique consommateurs

Tél : 0 800 50 95 86

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (du lundi au vendredi)

CON461FR
02/08
Ind. : 8